

LA FRANCE DE 1830 À 1848 : LA MONARCHIE DE JUILLET¹

À partir de la révolution de 1830, politiquement, la France renoue avec l'idéal de la révolution de 1789 : la souveraineté nationale. Avec Louis-Phillipe Ier, roi des Français, commence donc le deuxième essai de monarchie nationale avec l'étendard tricolore, le premier essai ayant échoué de 1789 à 1792, avec Louis XVI. Quelles sont les orientations du gouvernement de Juillet ? Au-dedans, l'ordre par la Charte constitutionnelle révisée en 1830, au-dehors, la paix. L'ordre intérieur et la paix extérieure, autant d'orientations favorables à la croissance des activités tant matérielles qu'intellectuelles et spirituelles. L'espérance de vie de ce nouveau régime ne va pas atteindre les 18 ans. C'est plus que la Révolution de 1789 (10 ans), que le Consulat et l'Empire (15 ans) et que la Restauration (16 ans). Cette durée est extraordinaire car la monarchie de Juillet n'a pratiquement aucune légitimité : elle n'a pas de légitimité dynastique (c'est une usurpation), elle n'a pas de légitimité nationale (c'est une confiscation). Expérience singulière donc à observer dans son déroulement, dans sa nature et dans son œuvre.

I- Les quatre temps du gouvernement de Juillet

Né dans les émeutes parisiennes de juillet 1830, le nouveau régime rencontre pendant cinq ans des difficultés considérables, d'émeutes en émeutes, tandis qu'un fléau nouveau, le choléra, renoue avec le temps révolu des grandes épidémies. A partir de 1836, pour une dizaine d'années, la monarchie de Juillet approche du zénith, même si la mort accidentelle du prince héritier en 1842, est un malheur pour la pérennité de la dynastie. Des temps difficiles s'ouvrent en 1846-1847, mais politiquement, et en particulier constitutionnellement, le régime semble solide.

1 – De 1830 à 1835, Des journées de juillet 1830 aux lois de septembre 1835, consécutives à l'attentat de Fieschi, le nouveau régime est très fragile, le sang coule à plusieurs reprises c'est le temps des violences, le nouveau régime s'installe en écrasant ses adversaires. C'est un temps de troubles politiques, économiques puis épidémiques ; ce sont des années dramatiques.

a- Les troubles :

Troubles politiques. Une partie des Parisiens insurgés en juillet 1830 gardent leurs armes. Les républicains s'organisent en sociétés secrètes et multiplient les manifestations, les émeutes et les attentats. Les légitimistes, par une émigration intérieure, échouent à constituer une grève des fonctions publiques, mais certains s'organisent en faveur d'une régence de la duchesse de Berry. Brochant sur ces forces hostiles, les vainqueurs de juillet se divisent entre orléanistes du mouvement (la révolution de 1830 est un point de départ) et orléanistes de la résistance (la révolution de 1830 est un point d'arrivée).

¹ Outre les indications de la lettre 2, Philippe Vigier, *La monarchie de juillet*, Paris, P.U.F., 1962, 128 p ; (3^{ème} éd., 1969) ; Hervé Robert, *La monarchie de Juillet*, Paris, P.U.F. , 1994, 128 p. ; Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, 992 p. (dont 541 p. pour l'avant 1830) ; Arnaud Teyssier, *Louis-Philippe, le dernier roi des Français*, Paris, Perrin, 2010, 456 p. ; Gabriel de Broglie, *La monarchie de Juillet*, Paris, Fayard, 2011, 462 p. *Nouvelle histoire de Paris. Paris pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848)*, par Philippe Vigier, Paris, Hachette, 1991, 608 p. (remarquable par la combinaison de l'histoire de Paris et de l'histoire de la France).

Troubles économiques. La chute de Charles X déclenche une violente crise de confiance et fait rebondir la crise économique qui était en voie de liquidation au printemps 1830. La rente à 3% tombe à 52 francs, Laffitte ne peut empêcher sa banque de faire faillite. Les impôts rentrent mal.

Enfin, comble de malheur, un fléau épidémique imprévisible, le choléra-morbus. Le 26 mars 1832, sont signalés les premiers cas de choléra à Paris. Bientôt ce sont de 800 à 1 200 morts par jour. Toute la France est touchée, avec plus de 100 000 morts, dont 20 000 pour Paris. C'est la panique. Les pauvres accusent les riches d'empoisonner les fontaines et les vivres.

Dans ces conditions calamiteuses, à Paris surtout², en province moins souvent, la France subit tous les types de crise :

- L'émeute politique:

15 décembre 1830, lors du procès de quatre des ministres de Charles X (dont Polignac et Peyronnet) ;

du 29 mars au 30 avril 1832 ;

5 et 6 juin 1832, lors des funérailles du général Lamarque ;

15 avril 1834.

- L'émeute anticléricale:

14 février 1831, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre et des Tuileries, est mise à sac ; puis le lendemain, c'est le sac de l'archevêché.

- L'émeute sociale à Lyon :

Le 20 novembre 1831, 60 000 canuts se mettent en grève, leurs salaires ne cessant de baisser depuis quatre ans. La révolte recommence en 1834.

- Le soulèvement politique en province :

En avril 1832, la duchesse de Berry, revendiquant la régence de la minorité d'Henri V, débarque Provence et tente de soulever la Vendée

- Le régicide :

Le 28 février 1835, une machine infernale composée de 25 fusils explose lors du passage du roi.

b- La réaction des milieux dirigeants :

Dans l'instabilité des ministères (Dupont de l'Eure ; Laffitte ; Périer ; Soult), et tandis que le roi doit s'installer aux Tuileries (et donc quitter son cher Palais-Royal plus confortable), le gouvernement mène une double politique de concession et de répression.

- **1- Concessions tous azimuts**, aux républicains, aux libéraux, voire à l'Eglise.

- Aux républicains, le régime de Juillet concède la médaille de Juillet et la colonne de Juillet pour faire des journées d'émeute « les Trois Glorieuses » et des insurgés morts ou blessés des héros. Quant à la loi sur la Garde nationale, la Garde est ouverte à tous les Français âgés de 20 à 60 ans, mais ne sont inscrits que ceux qui peuvent s'équiper à leurs frais.

- Aux libéraux, une législation complète. La loi électorale confirme l'abaissement du cens et de l'âge pour la Chambre des députés: 200 francs d'impôts et 25 ans pour être électeur ; 500 francs d'impôts et 30 ans pour être éligible. La loi sur la pairie abolit l'hérédité pour la Chambre haute. Les lois municipale et départementale règlent l'élection des conseils municipaux et généraux, les maires restant nommés par le roi.

- Enfin, à l'Eglise, le gouvernement de Juillet concède la liberté de l'enseignement primaire (1833).

² A Paris, la mortalité des 20-39 ans ne cesse de s'aggraver. En 1817-1820, 4, 2 % ; en 1821-1825, 4,6 % ; en 1826-1830, 4, 8 % et en 1831-1835, 5,6 %.

- 2- Répression.

Si lors du sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et du sac de l'archevêché, le gouvernement reste inerte (14-15 février 1831), la loi sur les attroupements (10 avril 1831) prévoit l'ouverture du feu après trois sommations.

Il réagit avec vigueur pour écraser grévistes et insurgés. Contre les ouvriers lyonnais en grève, une armée est envoyée sous le commandement du duc d'Orléans, fils aîné du roi, et du maréchal Soult (décembre 1831) : un millier de morts, 10 000 expulsés, la ville est désarmée. Nouvelle révolte en avril 1834 : trois jours de combat, 300 morts, 300 blessés. Contre les insurgés parisiens de 1832, le général Lobau commande 25 000 soldats et une partie de la Garde nationale. Réduits dans le quartier Saint-Martin, les insurgés sont achevés dans l'ancien cloître Saint-Merri (800 morts). En 1834, le général Bugeaud dispose de 40 000 hommes pour écraser les émeutiers. D'une maison de la rue Transnonain, d'où part un coup de feu, des habitants sont massacrés. Enfin la presse est mise au pas en septembre 1835, avec la répression des offenses faites au roi et l'interdiction du mot républicain. C'est la fin d'une liberté débridée : au moins trente journaux d'opposition disparaissent.

Ainsi la gauche libérale qui était dans l'opposition sous la Restauration se révèle plus oppressive et sauvagement sanglante en regard la droite ultra-royaliste au pouvoir dans les années 1820.

2 – Entre 1836 et 1846, l'ordre est assuré, le régime est consolidé. Dans un jeu politique complexe entre le roi et la Chambre des députés, le débat politique tourne essentiellement autour de la politique extérieure et de la question électorale. C'est le triomphe de la France libérale, avec son étendard (le drapeau tricolore), ses trois incarnations (le roi des Français, Thiers et Guizot). Louis-Philippe finit par s'imposer. A la maxime de Thiers –« le roi règne mais ne gouverne pas »- succède l'idéal de Guizot (et du roi) « le trône n'est pas un fauteuil vide ».

De 1836 à 1840, c'est l'ordre larvé. D'une part, le roi use ses ministres : Thiers, Molé, Soult, Thiers, Soult. Sans disparaître les troubles s'espacent. Les complots bonapartistes échouent à Strasbourg (30 octobre 1836) puis à Boulogne (6 août 1840), l'insurrection républicaine du 12 mai 1839 est écrasée. Si une vague de grèves et de manifestations secoue le pays en 1840 et 1841, le régime fait face.

À partir de 1840, à l'ordre larvé succède l'ordre affirmé et confirmé par le corps électoral, l'ordre qui triomphe par l'union du roi et de la Chambre, union de Louis-Philippe et de Guizot, devenant inséparables comme Louis XIII et Richelieu. En pratique la France est gouvernée par quatre hommes : le roi, Guizot, ministre des Affaires étrangères, Duchâtel, ministre de l'Intérieur et Martin du Nord, garde des Sceaux. Deux idées dominent: la stabilité politique et le développement économique. Une grande politique de travaux publics (routes et chemins de fer) et de mise en valeur du sous-sol (concessions minières) permettra l'enrichissement progressif des Français qui atteindront 200 francs d'impôts et par là deviendront électeurs (de fait en 1846, on dénombre 250 000 électeurs contre 166 000 en 1831). Ce système s'appuie sur une majorité de Centre droit, des journaux installés en particulier *Le Journal des débats* ou des journaux nouveaux comme *La Presse* de Girardin. Dans cette majorité, bien des députés sont fonctionnaires (186 en 1846). La corruption des électeurs passe par des faveurs, des décorations et des postes. Les élections de 1846 sont triomphales : triple échec du Centre gauche de Thiers (avec *Le Constitutionnel*), de la Gauche dynastique d'Odilon Barrot (avec *Le Siècle*) et de la Gauche radicale (en fait républicaine) avec *Le National* et *La Réforme*. Non seulement c'est un triomphe politique, mais les résultats sont considérables sur le plan économique, c'est presque un décollage financier et technique, sur le modèle anglais. Cette France libérale qui triomphe, a ses deux limites : pas de liberté pour l'enseignement secondaire et supérieur, pas d'abolition de l'esclavage aux colonies. En fait Guizot pratique une politique d'atermoisement : il renonce à la conversion des rentes, il renonce à l'abaissement des droits de douanes, il renonce à l'abolition de l'esclavage : il faut contenter les rentiers, les industriels et les planteurs.

3 – En 1846-1847, un mécontentement latent devient patent. A la crise matérielle s'ajoute un mécontentement politique. Ni l'Entente cordiale, ni l'alliance avec l'Autriche ne conviennent à une opinion « patriote ». Aussi bien, les finances de l'État sont médiocres, grevées par les dépenses militaires de 1840 (armements et fortifications de Paris). Surtout les passions s'allument autour de la réforme électorale (abaissement du cens de 200 à 100 francs) et la réforme parlementaire (plus de fonctionnaires députés). Mais comment se manifester, les Chambres, le ministère et le roi étant d'accord ? Le ministre de l'Intérieur met les oppositions au défi de se manifester. L'exemple est donné par la campagne des libre-échangistes (Richard Cobden) en Angleterre. Dans la campagne des banquets qui commence à Paris en juillet 1847, la gauche orléaniste (Centre gauche de Thiers et Gauche dynastique de Barrot) est vite débordée par la Gauche radicale.

4 – Une crise économique et sociale de grande ampleur, des scandales dans la haute société, un gouvernement qui paraît bloqué, autant d'origines logiques d'une révolution ? De fait, un Tocqueville, député de la Manche, juge cette révolution possible. Le roi des Belges l'annonce : « *Mon beau-père sera sous peu chassé comme Charles X* »³. En réalité, la révolution des 23 et 24 février est largement inopinée. Contre toute attente, malgré le fonctionnement régulier des institutions, malgré l'harmonie des pouvoirs publics entre le roi, le ministère et les Chambres, malgré la victoire électorale de 1846, 18 mois après, en **deux jours de février 1848**, le régime s'effondre : renvoi de Guizot le 23 février, chute de la royauté le 24, après la fusillade du ministère des Affaires étrangères, boulevard des Capucines. Louis-Philippe et Guizot réussissent, de justesse, à fuir la France pour se réfugier en Angleterre. Accident ou effondrement logique ?

II- Une monarchie paradoxale

Quant à sa nature, le gouvernement de Juillet est un paradoxe qui dure dix-huit ans : ni droit dynastique, ni droit populaire, ni onction divine ! Il n'a qu'une place bien étroite.

1- Une monarchie sans légitimité

Ni légitimité dynastique, ni légitimité nationale, ni légitimité religieuse : c'est une « quasi-légitimité ».

La monarchie n'a pas de légitimité dynastique. Le duc d'Orléans aurait dû, pour cela, rester régent ou mieux lieutenant général du royaume, la régence revenant à la duchesse de Berry pendant la minorité d'Henri V. Sur le plan dynastique, Louis-Philippe et sa famille sont des usurpateurs. Aussi bien le roi en a conscience : il n'a pas le prestige que donne l'hérédité. Il se garde bien de tout service funèbre à la nouvelle de la mort de Charles X en 1836 en Autriche. Et pourtant les Orléans ont un arbre généalogique bien plus français (mais par bâtardise) que la branche aînée, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X étant surchargés d'ascendances allemandes et polonaises. Au vrai il y a même ressemblance physique de Louis-Philippe avec Louis XIV.

La monarchie n'a pas de légitimité nationale, faute d'un suffrage large de type « assemblées primaires » ou de type plébiscitaire. Louis-Philippe n'a donc pas la force que donne l'élection.

Enfin la monarchie de Juillet est privée de l'onction religieuse que l'Église accepte, soit pour un souverain héréditaire comme le Roi très chrétien, soit pour un souverain plébiscitaire comme Napoléon.

Autrement dit, nul ne sait à quel titre Louis-Philippe d'Orléans reçoit la couronne de France. Il la reçoit « parce que Bourbon » ou au contraire il la reçoit « bien que Bourbon » ? En fait il la ramasse dans la rue.

³ Cité par G. Weill, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*, réimpr., Paris, P.U.F., 1950, p. 454.

Pour pallier ce manque de légitimité et donc de prestige, le gouvernement de Juillet s'en remet à l'histoire de la France convoquée dans le long terme, le moyen terme et le court terme :

- le long terme ? Louis-Philippe établit dans le palais de Versailles un musée dédié à toutes les gloires de la France, inauguré le 10 juin 1837.
- le moyen terme ? Louis-Philippe, après avoir rétabli la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme en 1833 et inauguré l'arc de triomphe de l'Étoile en 1836, accepte la proposition de l'Angleterre de rapatrier les cendres de Napoléon, déposées dans la crypte de la chapelle des Invalides, le 15 décembre 1840.
- le court terme ? Louis-Philippe récompense les insurgés de juillet 1830, tout en vivant royalement non seulement à Paris mais dans les grands palais d'Ile-de-France et d'abord à Fontainebleau où est célébré, avec un faste digne de Louis XIV, le mariage du duc d'Orléans, le prince héritier, avec la princesse Hélène de Mecklembourg, le 30 mai 1837. Après avoir gracié les ministres de Charles X, il gracie les prisonniers républicains, vidant ainsi la prison de Sainte-Pélagie. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois est réouverte pour être rendue au culte. Le crucifix est remplacé dans les salles des Cours d'assises.

Si les bontés du roi sont de l'ordre de la tradition, le recours à l'histoire apparaît très moderne, Louis-Philippe espérant par l'histoire apparaître comme le prince des miroirs de la France. Mais cette récupération de l'histoire est sans effet. L'agitation est endémique pendant tout le règne, Louis-Philippe étant donc plus le prince des mirages que le prince des miroirs⁴. Sans doute est-il acclamé par les soldats et les gardes nationaux, surtout ceux de province, mais le roi ne se fait guère d'illusions. Pendant dix-huit ans c'est un débordement d'injures. Non seulement Louis-Philippe n'est pas populaire, mais c'est le seul monarque qui suscite sept attentats (six en Paris, 1832, 1835, deux en 1836, 1840 et 1846 et un dans le parc du château de Fontainebleau en 1846 aussi). En 1848, bien loin de pouvoir s'exiler en un grand et lent cortège majestueux comme Charles X qui était accompagné de sa Maison militaire, il doit fuir en se cachant par Saint-Cloud et Dreux. Sans doute reconnu à Anet, il est acclamé. Mais, en Normandie, le roi et la reine (désormais M. et Madame Lebrun) doivent éviter Pacy-sur-Eure, Évreux et Trouville. Réfugiés près de Trouville, il leur faut traverser en catimini de l'estuaire de la Seine. Le 2 mars au Havre, ils embarquent sur un navire en partance pour l'Angleterre. Le capitaine doit lever l'ancre en catastrophe, au moment où Louis-Philippe, reconnu, allait être arrêté.

Quatre mouvements s'opposent au régime :

- Le mouvement légitimiste est le moins dangereux, car il se cantonne à une fraction seulement des grands notables qui restent fidèles à la branche aînée de la famille royale. Sans doute, ils sont nombreux ceux qui se rendent à Londres en 1844, pour reconnaître en la personne du comte de Chambord, Henri V. Sans doute, à la Chambre des députés, les légitimistes ont un orateur hors pair, Berryer. Il est admiré, il n'est pas suivi.
- Le mouvement catholique est plus remuant, mené à la Chambre des pairs par le jeune Montalembert, revendiquant la liberté de l'enseignement secondaire.
- Le mouvement républicain est plus dangereux de 1830 à 1835 et toujours bruyant. C'est d'abord un océan de caricatures pendant deux mois contre Charles X et la branche aînée de la famille royale. Mais très vite la famille d'Orléans devient la proie des caricaturistes. Très vite aussi, l'émeute gronde. Pour réprimer les émeutes républicaines à Paris, la Garde nationale perd 2 000 hommes entre 1830 et 1848, surtout de 1830 à 1839. Si la force électorale et parlementaire manque aux républicains, les députés étant rares, tel Ledru-Rollin, député de la Sarthe, la force des journaux est importante, avec **Le National** et, à partir de 1843, **La Réforme**, qui s'ouvre à la question sociale sur laquelle réfléchissent

⁴ Emmanuel de Waresquiel, « Louis-Philippe Ier, roi des Français, prince des mirages », in **Revue des Deux Mondes**, avril 1995, pp. 153-159.

nombre de théoriciens dits socialistes. Sans doute, dans les années 1840, le parti républicain décline, mais l'idée républicaine se répand. Lorsqu'en juillet 1847 sortent les huit volumes de *l'Histoire des Girondins* de Lamartine, c'est un frémissement dans le public lettré, quand, chacun de son côté, Louis Blanc et Michelet s'emploient à réhabiliter la Révolution jacobine et terroriste !

- L'Égitimistes, catholiques ou républicaines, les oppositions ne trouvent leurs clientèles que dans les classes supérieures et moyennes de la société. Il en va tout autrement du mouvement bonapartiste. Moins bruyant que le mouvement républicain, il est beaucoup plus étendu et beaucoup plus populaire, sous la forme d'un véritable culte de Napoléon. À partir du retour des cendres à Paris en 1840, ce culte entre dans une phase d'apothéose dans les almanachs populaires : tous les exploits de l'Empereur tiennent désormais du miracle.

2- Mais un régime cohérent, couronnement de la Révolution de 1789

La révolution de 1789 ne s'achève vraiment qu'en 1830 lorsque les notables, ayant profité de la Révolution et de l'Empire, trouvent un prince qui en accepte les principes et prennent ainsi possession de la France, sans devoir composer avec une royauté souveraine et chrétienne. En ce sens, le Consulat et l'Empire n'ont été que « *le complément* » de la Révolution⁵, « *la Restauration représente l'épilogue du drame* »⁶.

- Une monarchie selon la Charte constitutionnelle révisée

Le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, n'a pu devenir roi qu'en prêtant serment à la Charte constitutionnelle préalablement révisée par les députés de 1830 et les pairs qui se trouvaient là. Or cette Charte révisée répudie toute souveraineté dynastique et catholique. Son préambule est supprimé ; le catholicisme n'est plus la religion de l'État ; le roi doit partager l'initiative des lois avec la Chambre ; son pouvoir réglementaire (article 14) est modifié. Bref le roi doit son pouvoir aux députés libéraux élus en juin-juillet 1830. Quant à la Chambre des pairs elle est comme le roi lui-même, en ce sens qu'elle perd le prestige que donne l'hérédité, sans avoir la force que donne l'élection. La pairie devient une récompense pour quelque écrivain opportuniste (Victor Hugo), voire une retraite pour des députés battus, des hauts fonctionnaires vieillissants, des hommes retirés des affaires fortune faite.

- Le règne des notables

C'est à tort que la monarchie de Juillet a été et reste présentée parfois comme le règne des banquiers et des hommes d'affaires de la chaussée d'Antin (les Delessert, les Périer, les Seillère ou les Hottinger) ou bien des gros négociants et armateurs de Marseille, de Bordeaux, de Nantes et du Havre. En effet ils ne représentent qu'une infime minorité des grands notables, qui restent pour la plupart, comme sous l'Empire et la Restauration, des grands propriétaires terriens, nobles ou non, ayant fait de fortes études classiques et par là même porteurs des humanités gréco-romaines. Sous ce rapport le roi est bien représentatif. De 1814 à 1830, non seulement le duc d'Orléans a réussi à redevenir le prince le plus riche de la famille royale, mais encore le particulier le plus fortuné de France. Aux 70 millions de l'apanage d'Orléans (à Paris, le Palais-Royal ; en province, 60 000 hectares de forêts) s'ajoutent les 20 millions qui restent de l'ancienne fortune paternelle (dont Monceau et Le Raincy) et maternelle (21 millions en forêts à partager avec sa sœur) et enfin 4 millions de la succession de la duchesse de Bourbon. Or ce patrimoine n'est pas moderne, mais forestier et terrien, et Louis-Philippe n'a aucune confiance dans l'industrie machiniste ni dans les chemins de fer. La France des notables est une France largement préindustrielle. De même que le roi ajoute à ses biens la liste civile de la Couronne, beaucoup de ces propriétaires terriens ajoutent

⁵ Même à la conquête de l'Europe, Napoléon est le soldat des principes de 1789. Après lui, leur prestige social, intellectuel et politique ne s'évanouit pas.

⁶ Forte observation, trop souvent oubliée (même des spécialistes) de Georges Lefebvre, *La Révolution française*, réimpr., Paris, P.U.F., 1968, p. 651.

à la rente foncière, les revenus tirés d'une profession libérale, voire d'une fonction publique : avocats, professeurs de Faculté, magistrats et notaires, voire juges de paix.

Le règne des notables est contradictoire. D'une part, bien loin d'avoir une conscience politique, ils se divisent aussi bien en province qu'à Paris sur des questions politiques et des rivalités personnelles, donnant aux luttes électorales et parlementaires des caractères inexpiables. Ces rivalités et cette indiscipline, même (et surtout) au sein des milieux orléanistes, vont faire école dans la vie politique, passés la seconde République et le second Empire. Les joutes électorales et parlementaires des troisième et quatrième Républiques (1870-1940 et 1944-1958) sont un héritage de la monarchie de Juillet. D'autre part, si le nombre d'électeurs des députés augmente de 166 000 en 1830 à 241 000 en 1846, celui des électeurs municipaux se compte par millions : 3 à 4 millions (dans les petites communes, de loin les plus nombreuses, un dixième des hommes ont un droit de vote municipal). Sans doute le roi continue à nommer les maires et les adjoints, mais il y a bien une vie politique locale. Les petits notables acceptent de moins en moins cette contradiction entre leur participation à la vie locale et leur exclusion de la vie parlementaire, d'où les attentes et les passions autour de la réforme électorale.

III- L'œuvre intérieure

Dans l'œuvre intérieure de la monarchie de Juillet, il faut distinguer la fructification de l'héritage de la Restauration et les nouveautés propres au régime de Juillet.

a- L'héritage de la Restauration

La monarchie de Juillet continue et l'éducation politique de la France et son outillage économique et la diffusion de l'instruction populaire.

- Apprentissage de la vie politique ?

Ni la Révolution, ni le Consulat et l'Empire n'avaient permis à la France de faire l'apprentissage d'une vie politique conforme à une constitution écrite. Pendant les dix-huit ans de la monarchie de Juillet la France continue l'apprentissage d'une vie politique constitutionnelle commencé pendant les seize ans des règnes de Louis XVIII et de Charles X. Cet apprentissage politique passe par les Chambres et la presse.

Le rôle des Chambres se développe. Elles conservent leur débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône ; elles conservent le contrôle des finances, budgets et comptes de l'État, elles examinent avec soin les projets de loi, mais encore la Chambre des députés des départements (459 sièges), élue pour cinq ans, exerce le droit d'interpellation que lui donne la Charte révisée en 1830, droit d'interpellation des ministres, soit sur la politique générale du gouvernement, soit sur une mesure particulière.

L'apprentissage politique continue par les journaux dont le nombre s'accroît considérablement de 1830 à 1848, toutes les forces et les tendances politiques étant représentées. Pour les partisans du régime, *Le Journal des débats* (centre droit), *Le Constitutionnel* et *Le Siècle* (centre gauche) ; pour les légitimistes, *La Gazette de France* et *La Quotidienne* ; pour les républicains, *Le National* et, à partir de 1843, *La Réforme* ; pour les catholiques, *L'Univers religieux* et *L'Ami de la religion*. La presse illustrée se multiplie, y compris la presse politiquement satirique, avec *Le Charivari* ou *La Caricature*, où un Philippon, un Daumier ou un Henri Monnier se moquent non seulement des Français, mais encore des pairs, des députés, des ministres et même du roi. Cet envol de la presse est facilité par des nouveautés techniques (presses mécaniques), des nouveautés commerciales (pour diminuer le prix du journal et le vendre au numéro, l'ouvrir aux petites annonces : c'est l'idée, en 1836, d'un Dutacq et d'un Emile de Girardin ; pour attirer et fidéliser les lecteurs, se multiplient, dans les années 1840, les romans-feuilletons écrits par les écrivains en vogue, comme Balzac, Eugène Sue, Alexandre Dumas ou George Sand).

- Voies de communications et moyens de transport ?

La monarchie de Juillet continue l'œuvre entreprise pour les voies navigables, les canaux et les routes. Le canal du Centre est mis au gabarit moderne, sont inaugurés les canaux Rhin-Rhône (1833), du Nivernais (1843). En 1836, les communes doivent prendre en compte, dans leurs budgets, leurs chemins vicinaux.

- Sur le plan scolaire, enfin, c'est la loi de 1833 -dite loi Guizot- qui, non seulement reprend et codifie toute l'œuvre scolaire de la Restauration, mais encore supprime le monopole de l'État, établi par Napoléon, en accordant la liberté de l'enseignement primaire. Toute commune de plus de 500 habitants doit entretenir au moins une école et, si elle dépasse les 6 000 habitants, une école primaire supérieure. En 1847, on dénombre plus de 43 500 écoles pour un peu moins de 2 200 000 élèves et 74 écoles normales pour la formation des maîtres. Il ne reste que 3 213 petites communes sans école. En 1848, les deux tiers des conscrits sont aptes à lire et à écrire.

b- Les nouveautés

La justice fait l'objet de sérieuses améliorations, tant pour les justices de paix et les tribunaux civils que pour la justice pénale. Du Code pénal sont supprimées des peines infâmantes (carcan, marque, amputation du poignet), tandis qu'y apparaissent les circonstances atténuantes. Dans les prisons, à l'entassement des détenus succède l'isolement cellulaire. Dans les bagnes, en 1836, sont abandonnés les fers, les boulets et les transports à la chaîne. Enfin, en 1838, l'internement des fous est réglementé pour éviter les internements abusifs dans les asiles d'aliénés.

La Loterie royale est supprimée en 1836, puis les jeux publics en 1838. Le marché du jeu devient donc libre.

Par la loi des poids et mesures de 1837, le système métrique devient obligatoire dans toute la France

Pour la circulation et les transports, le chemin de fer et la machine locomotive sont une révolution complète. Bien que connu sous le règne de Charles X, le chemin de fer ne connaît en France qu'une fortune médiocre dans les années 1830, la France se laissant distancer par la Belgique et l'Angleterre. Non seulement, les ingénieurs tâtonnent et l'État est dubitatif, mais encore le nouveau mode de circulation et de traction se heurte aux préventions des économistes, et des savants comme aux intérêts des éleveurs de chevaux, des marinières, des rouliers et des aubergistes. Il faut attendre 1837 pour qu'une voie ferrée relie Paris à Saint-Germain-en-Laye. Il faut attendre 1842 pour qu'une loi devienne comme la charte de la France ferroviaire. Le chemin de fer rayonnera de Paris vers la province et les frontières. Les frais de construction seront assurés par l'État et par des compagnies privées. Dès 1843, le chemin de fer relie Paris à Rouen et Paris à Orléans ; en 1846, Strasbourg-Bâle, Paris-Lille et Paris-Valenciennes ; Châteauroux est atteinte en 1847 comme Le Havre, Boulogne et la Belgique. Près de 2 000 kilomètres sont donc en exploitation, 4 000 sont en construction.

Moins connue, mais propre elle aussi à la monarchie de Juillet, l'œuvre de conservation et de restauration du patrimoine historique, archéologique et artistique de la France. Dès 1830, Guizot crée, au ministère de l'Intérieur, l'Inspection générale des Monuments historiques. De grandes campagnes de restauration s'ouvrent (Rouen, Vézelay). En 1834 est établi le Comité des Travaux historiques et scientifiques. Les bibliothèques publiques sont réorganisées en 1839. A Paris, le musée des thermes et de l'hôtel de Cluny est ouvert en 1844. C'est à la monarchie de Juillet que la France doit sa politique de préservation et de restauration de son patrimoine.

IV- Paix et aventure : les paradoxes de la politique extérieure

Louis-Philippe se veut un « Napoléon de la paix », recherchant constamment l'appui de l'Angleterre. De là la souplesse de la politique extérieure de la France de 1830 à 1848 qui contraste avec l'étroitesse, voire la sclérose de la politique intérieure. Mais cette paix et cette entente avec l'Angleterre, qui devaient apparaître après les désastres des politiques extérieures du second Empire (1870) et de la troisième République (1940), comme un point fort de la monarchie de Juillet, sont un des principaux griefs des contemporains : grief d'une opinion publique travaillée par le romantisme et le patriotisme, volontiers belliqueux ; grief d'une opinion populaire travaillée par la légende napoléonienne où la gloire militaire est au service du peuple. Louis-Philippe en est

conscient lors de la crise orientale de 1840 : « *depuis dix ans je forme la digue contre la révolution, aux dépens de ma popularité, de mon repos, même au danger de ma vie...* »⁷.

Première des affaires étrangères: se faire accepter par les grandes monarchies européennes, grâce au concours de l'Angleterre. Pour ce faire, la France doit renoncer à placer un de ses princes sur le trône d'un nouveau royaume, né de l'éclatement du royaume des Pays-Bas, le royaume de Belgique, et Louis-Philippe doit faire preuve de patience. C'est seulement en 1846-1847 que l'Autriche et la Russie vont prendre en compte les tendances conservatrices du roi des Français et de Guizot. Par contre, l'option anglaise reste problématique. En effet les libéraux anglais refusent tout engagement diplomatique avec les puissances continentales. De plus, Palmerston est francophobe, depuis les alarmes et les guerres que la France a suscitées entre 1793 et 1815.

La grande affaire: comme Louis XVIII et Charles X, Louis-Philippe entend maintenir et renforcer et la puissance et le rang de la France. De là une politique mondiale fondée sur des bases navales sur toutes les mers du globe, soutenant et les marins, et les missionnaires catholiques et les explorateurs.

Pour contrer l'expansion anglaise sur les côtes africaines et dans les îles de l'océan Pacifique, la France s'installe dans le golfe de Guinée, Saint-Louis du Sénégal servant de lointaine base arrière. Dans l'océan Pacifique, les missionnaires français (Maristes et Picpusiens) s'activent à l'évangélisation des îles de la Société (Tahiti), des îles Gambier et des îles Marquises. Mais, autant du XVI^e au XVIII^e siècle, l'Europe protestante n'avait pas été missionnaire, autant, depuis que la papauté a souffert de la France révolutionnaire et impériale, les protestants profitant de l'affaiblissement de l'Église catholique, se sont ouverts à l'idée missionnaire. Il revient donc à la France de soutenir les missions catholiques concurrencées par des missionnaires protestants anglais à Tahiti.

La France entend développer une politique méditerranéenne, si possible en accord avec l'Angleterre. Mais que ce soit en Méditerranée orientale ou en Méditerranée occidentale, la lune de miel est plutôt une lune rousse.

La Méditerranée orientale est le centre de gravité de la question d'Orient, soit l'ensemble des problèmes résultant des crises et du déclin de l'Empire ottoman. Tandis qu'une principauté vassale du sultan, l'Égypte, sous la conduite du pacha Méhémet Ali, souhaite s'émanciper de la Sublime Porte et annexer la Syrie, l'Arabie et même la Crète, la Russie a pour objectif la mer Noire et les détroits. Contre ces desseins, l'Angleterre souhaite le statu quo qui lui permet de contrôler le bassin oriental de la Méditerranée et une des routes des Indes. En 1832, les Égyptiens occupent la Syrie puis envahissent l'Asie mineure jusqu'aux environs même de Constantinople. Tandis que le sultan, Mahmoud II, est sauvé d'une prise de sa capitale par les Égyptiens grâce à une flotte russe, Londres et Paris lui imposent de céder la Syrie à l'Égypte (1833). Mais alors que la France soutient l'Égypte, l'Angleterre fait volte-face pour soutenir le sultan et reconstitue la Quadruple Alliance (Russie, Autriche, Prusse et Angleterre), victorieuse de la France en 1814 et en 1815, pour s'imposer au pacha d'Égypte. La France est isolée comme en 1814 et en 1815. Cette crise de 1840 ne débouche pas sur une nouvelle guerre entre la France et l'Europe : renonçant à une guerre générale, Louis-Philippe, aidé de Guizot, laisse la flotte austro-anglaise bombarder les ports syriens obligeant Méhémet Ali à se replier sur la seule Égypte. Du coup, la France est réintégrée dans le concert des puissances pour imposer au sultan la Convention des détroits⁸.

À l'ouest, en Espagne et au Portugal, où fermentation révolutionnaire et fermentation contre-révolutionnaire ne cessent de se nourrir d'intrigues dynastiques tant chez les Bragance au Portugal que chez les Bourbons d'Espagne, la France et l'Angleterre ne cessent de se heurter.

⁷ Cité par Jules Isaac, *Révolution-Empire-Première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1929, p. 506 ; repris par Jules Isaac, André Alba et Ch. H. Pouthas, *L'Époque révolutionnaire, 1789-1851*, Paris, Hachette, 1950, p. 450 et par Jules Isaac, André Alba, Jean Michaud et Ch. H. Pouthas, *De la Révolution de 1789 à la Révolution de 1848*, Paris, Hachette, 1960, p. 480.

⁸ L'Empire ottoman s'engage, en temps de paix, à interdire le passage du Bosphore et des Dardanelles à tout navire de guerre étranger.

Ainsi, que ce soit dans les îles de la Société, perdues dans l'océan Pacifique, ou à Bruxelles, à Madrid ou à Beyrouth, l'Angleterre et la France se heurtent âprement. Qu'une guerre anglo-française, voire une guerre générale entre la France et l'Europe, n'éclatent pas, voilà un résultat majeur de la diplomatie de Louis-Philippe, aidé de Talleyrand puis de Guizot. Mais le prix à payer est l'incompréhension non seulement des oppositions légitimiste et républicaine, mais aussi des milieux orléanistes.

La politique extérieure de la monarchie de Juillet étant donc bien une politique de paix, la politique algérienne est donc paradoxale. Sans doute, de 1830 à 1832, il n'est pas question pour la France d'abandonner Alger, magnifiquement conquise et mise hors d'état de nuire par Charles X. Mais que faire avec l'arrière-pays de cette régence, relevant non seulement du dey d'Alger, mais encore des beys d'Oran, de Constantine et du Tittery (Médéa), et dont les populations (2 000 000 ?) se partagent entre Turcs, Maures (Arabes citadins), Arabes semi-nomades des douars, Berbères, Coulouglis (issus d'alliances entre des Turcs et des femmes indigènes) et Juifs ?

Dès 1832, un appel à la guerre sainte des musulmans contre les Français est lancé par un jeune homme, Abd el Kader (1808-1883), appartenant à une famille de marabouts de Mascara en Oranie, appuyé par une puissante confrérie de pieux mahométans. Autant diplomate que chef de guerre, il obtient en 1834 d'être reconnu par la France comme émir en Oranie. Il en profite pour écraser ses rivaux avant de battre les Français dans les marais de la Macta (1835). Sans doute la France réagit et occupe Mascara, Tlemcen et Médéa, mais, d'une part, à l'Est, elle échoue à prendre Constantine, et, d'autre part, à l'Ouest, elle signe un nouveau traité avec Abd el Kader à la Tafna (1837), grâce auquel Abd el Kader renforce son pouvoir sur l'Oranie et une large partie de l'Algérois. Aussi, en 1839, il proclame de nouveau la guerre sainte et ravage les environs d'Alger où tout est pillé, massacré et brûlé⁹. Désormais, la France, qui, dans la crise de 1840, vient d'être humiliée par les autres puissances en Orient, s'attaque à la conquête des pays compris entre le Maroc et la Tunisie. C'est une armée d'Afrique de près de 100 000 hommes que commande Bugeaud. Elle s'adapte à l'impitoyable guerre de razzias, avec ses légionnaires, ses tirailleurs d'Afrique, ses chasseurs à pied, renforcés par des combattants musulmans (zouaves, tirailleurs et cavaliers : les saphis). Après la prise de sa smalah (capitale nomade) par les Français en 1843, Abd el Kader se tourne vers le Maroc. Malgré le soutien du Maroc et de nombreuses victoires locales, le rapport de forces penche du côté de la France. Dès 1838, les Français s'emparent de Constantine. Contre le Maroc, la France bombarde Tanger, occupe Mogador et taille en pièces la cavalerie marocaine à la bataille de l'Isly (1844). Traqué de toutes parts, Abd el Kader se rend en 1847¹⁰. Il y a alors 120 000 Européens installés, dont les Français ne représentent même pas la moitié. La conquête française est donc paradoxale en ce sens que c'est la guerre sainte de l'islam proclamée en 1832 et en 1839 qui oblige la France à pénétrer plus avant dans ces contrées hostiles. Deuxième paradoxe : le pays conquis, qui devient l'Algérie, ne peut être ni une colonie de peuplement (la puissance démographique de la France est insuffisante et ses structures familiales ne poussent pas à l'émigration), ni une colonie d'exploitation (les ressources du sol et du sous-sol sont limitées).

xxx

x

⁹ « *En faisant la paix avec les chrétiens, je me suis inspiré de la parole de Dieu qui dit dans le Coran : la paix avec les infidèles doit être considérée par les musulmans comme une sorte de trêve pendant laquelle ils doivent se préparer à la guerre* » ; « *Nous avons vendu notre âme à Dieu, nous méprisons la mort. C'est nous qui rendront la Mitidja déserte et qui bloquerons l'infidèle dans Alger... Bientôt nous chasserons les Français d'Alger. Oui, nous passerons la mer sur des barques. Nous prendrons Paris, nous nous y assemblerons. Puis nous conquerrons les autres nations et nous leur apprendrons la vérité du vrai Dieu* » Abd el Kader, in Léon Roches, **Dix ans à travers l'Islam**, nouv. éd., Paris Perrin, 1904 et Jules Isaac, **op. cit.**, pp. 543-544, puis par Jules Isaac, « André Alba et alii », **op. cit.**, p. 489.

¹⁰ La France promet à Abd el Kader la liberté de s'exiler dans l'Empire ottoman, en Egypte ou en Syrie, pour pouvoir mourir avec les siens en terre d'Islam. Puis elle le considère comme un prisonnier de guerre et l'enferme à Toulon, puis à Pau et enfin à Amboise. Il devait être libéré sous la seconde République en 1852 par le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte.

Née de la révolution de juillet 1830, la monarchie de Juillet disparaît en février 1848, victime d'une autre révolution¹¹. Et pourtant ce régime de Juillet respecte l'ordre constitutionnel au-dedans, et, par la paix, tient son rang parmi les cinq grandes puissances (Angleterre, Autriche, Russie et Prusse), la France restant bien l'une d'entre elles, une grande puissance mondiale. Mais, la situation politique intérieure reste fragile. La guerre civile est là, patente de 1830 à 1835, latente de 1835 à 1847, de nouveau patente en 1848. Dans cette France politiquement déchirée, s'opère, dans les années 1840, un décollage décisif de la transformation économique, tandis que la renaissance et la vitalité religieuses et intellectuelles que la Restauration avait permises, se poursuivent et s'accroissent. C'est sous la monarchie de Juillet et grâce à elle, que la France s'ouvre au souci de la préservation du patrimoine. La population augmente de 32 485 000 en 1830 à 35 402 000 en 1846. A la naissance, l'espérance de vie des hommes et des femmes augmente d'un an (pour les hommes : 38 ans dans les années 1820 ; 39 ans dans les années 1840 ; pour les femmes : 39 ans dans les années 1820, 40 ans dans les années 1840), indice d'une amélioration dans la condition de la vie quotidienne. C'est une France frémissante que la France de 1830 à 1848, loin des caricatures de l'immobilisme.

Reste donc la question politique lancinante : échec de la Révolution, échec de Napoléon, échec de la Restauration, échec de la monarchie de Juillet : la France reste une énigme politique et un danger pour toute l'Europe. Une énigme politique ? La chute de la monarchie de Juillet marque l'échec de la France libérale, comme la chute de Charles X marquait l'échec du compromis entre France « blanche » et la France « bleue ». En février 1848, la place est libre pour une autre formule politique, la démocratie. Un danger pour l'Europe ? À la nouvelle de la chute du roi des Français, c'est toute l'Europe qui s'embrase en 1848.

¹¹ **Lectures complémentaires.** – Guy Antonetti, *Histoire contemporaine politique et sociale*, Paris, P.U.F., 1986 (très clair ; reprend la substance, et parfois même, le texte du manuel d'Hubert Méthivier, *Les Débuts de l'Epoque contemporaine de 1789 à 1851*, nouv. éd., Paris, Hatier, 1954, 544 p). Francis Démier, *La France du XIXe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2000, nouv. éd., 2014, 608 p. Dominique Barjot, Jean-Pierre Chaline et André Encrevé, *La France au XIXe siècle, 1814-1914*, Paris, P.U.F., 1995, XVI-680 p., 3^{ème} éd., 2014, Jean-Claude Caron, *La France de 1815 à 1848*, Paris, A. Colin, 1993, 190 p. (chapitres 4, 5 et 6 solides) ; 3^{ème} éd., 2013 ; la trilogie de Pierre Rosanvallon, Paris, Gallimard : *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, 1992 ; *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, 1998 ; *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté en France*, 2000 ; éd. de poche, 3 vol., Paris, Gallimard, 2001, 2002 et 2003, 654, 496 et 694 p. (coll. « Folio »). Jean-Baptiste Noé, *La Parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France*, Paris, Calmann-Lévy, 2018, 176 p. (un essai très compréhensif pour le gouvernement de Juillet).